

Bien vivre à **STIRING-WENDEL**

Mai 2021 - numéro 2

www.string-wendel.fr

Le bulletin d'informations de votre ville



DOSSIER SPÉCIAL
LES SERVICES À LA POPULATION



DOSSIER SPÉCIAL p. 4 - 7

Service à la population
Ressources humaines

SANTÉ, AIDES SOCIALES ET 3^e ÂGE p. 8 - 9

AFFAIRES SCOLAIRES p. 10

TEMPS FORTS p. 11

CIVISME ET ENVIRONNEMENT p. 12 - 13

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS p. 14

MANIFESTATIONS p. 15

TRAVAUX p. 15

TRIBUNE LIBRE DE LA MAJORITÉ p. 16

TRIBUNE LIBRE DE L'OPPOSITION p. 17

HISTOIRE p. 18

INFORMATIONS PRATIQUES p. 19

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

W-0333-001-2003 - 21 juillet 2020

Chers Stiringeuses, chers Stiringeois,

C'est avec plaisir que je vous retrouve pour ce 2^e numéro de « Bien vivre à Stiring-Wendel », votre bulletin municipal nouvelle formule. J'espère avant tout vous trouver toutes et tous en bonne santé dans ce contexte sanitaire qui reste préoccupant.

En effet, les espoirs que nous pouvions entrevoir au moment des fêtes de Noël n'ont malheureusement pas fait long feu et l'année 2021 a démarré sous les mêmes auspices que celle de 2020. La mutation du virus avec l'apparition de variants a engendré une nouvelle vague de contaminations entraînant une tension hospitalière nécessitant des mesures restrictives pour limiter la contagion et l'engorgement des services de réanimation.

Rarement l'adage « jamais deux sans trois » n'aura été aussi pénible à vivre. Je pense bien sûr à ce troisième épisode de confinement qui, même s'il est beaucoup plus léger que les deux premières versions, n'en est pas moins extrêmement impactant pour nombre d'activités professionnelles, à commencer par nos commerces, nos restaurants, cafés, nos organismes culturels et sportifs.

Voilà plus d'un an que nous affrontons cette pandémie mondiale liée à la Covid-19. Qui aurait pu imaginer l'année dernière à la même date qu'un virus menacerait à la fois la santé et l'équilibre du monde entier et que nous nous retrouverions confinés,

déconfinés puis reconfinés, que nous serions obligés de porter un masque et nous tenir à 1 mètre les uns des autres, que les commerçants et restaurateurs seraient obligés de fermer boutique et que les enfants fassent l'école et parfois l'école buissonnière à la maison. Et pourtant ce n'est pas le scénario d'un film de science-fiction, c'est notre quotidien aujourd'hui.

Cette crise sanitaire nous a rappelé si besoin était la fragilité de l'Homme, l'importance du secteur de la santé, la nécessité de prendre soin de notre environnement, le rôle de la culture et de l'éducation dans la construction des enfants comme des adultes, le plaisir de partager un repas au restaurant. Nous avons pris la mesure de ce qui est essentiel : prendre soin les uns des autres. Mais si cette pandémie nous a affectés, elle aura également permis de révéler la capacité de nos concitoyens à résister, à s'organiser, à expérimenter d'autres voies : le télétravail, l'achat local, la solidarité intergénérationnelle, à revisiter son activité professionnelle, sa capacité à rebondir.

En cette période troublée, la mairie se doit de rester un pôle de stabilité sur lequel chacun peut compter. Dans leur quotidien les élus et les agents de la ville font tout leur possible pour rendre le service que l'on doit au public tout en préservant la sécurité sanitaire de chacun. Merci à tous les membres du personnel communal qui continuent « d'assurer » en palliant certaines absences pour que tous les services municipaux puissent continuer de fonctionner et merci aux élus pour leur investissement sans faille.

Malgré cette situation inédite, les projets concernant notre vie à Stiring-Wendel et le futur de notre ville continuent à émerger et à se concrétiser. C'est dans cet esprit que nous venons de voter le budget 2021 pour un montant total de 32 millions d'euros dont 18 millions au fonctionnement et 14 à l'investissement le tout sans recours à l'emprunt et sans augmentation des taux d'imposition. Il va nous permettre de concrétiser des projets pour lesquels vous nous avez accordé votre confiance et sur lesquels nous reviendrons bien sûr au fil des parutions de votre magazine municipal.

Pour l'heure je vous propose de feuilleter celui d'aujourd'hui. Vous y découvrirez entre autre, les services du pôle population, la mise à l'honneur des médaillés du travail et quelques héros du quotidien, certaines de nos actions en faveur de la population concernant la Covid-19, une présentation du réseau d'éducation prioritaire (REP), le prêt de notre tableau au musée de Sarrebrück, la fusion des Sapeurs-pompiers de Stiring et de Schoeneck, le rôle des assemblées départementales et régionales que vous aurez à élire prochainement, une page environnement à lire et à relire, un pan d'histoire sur la rue de l'Ancienne direction, l'expression libre des groupes du conseil municipal ainsi que l'évocation de quelques rares manifestations.

Je vous souhaite une bonne lecture et je vous réitère mon appel à la plus grande prudence.

Continuez d'appliquer les gestes barrières et prenez soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers.

Nous sommes actuellement encore dans un tunnel bien sombre, mais en y mettant une dose de patience, un zeste d'optimisme et une grosse pincée de confiance nous pourrions en sortir.

Vous pouvez compter sur nous. Je sais pouvoir compter sur vous.



Cordialement

Yves Ludwig, votre Maire

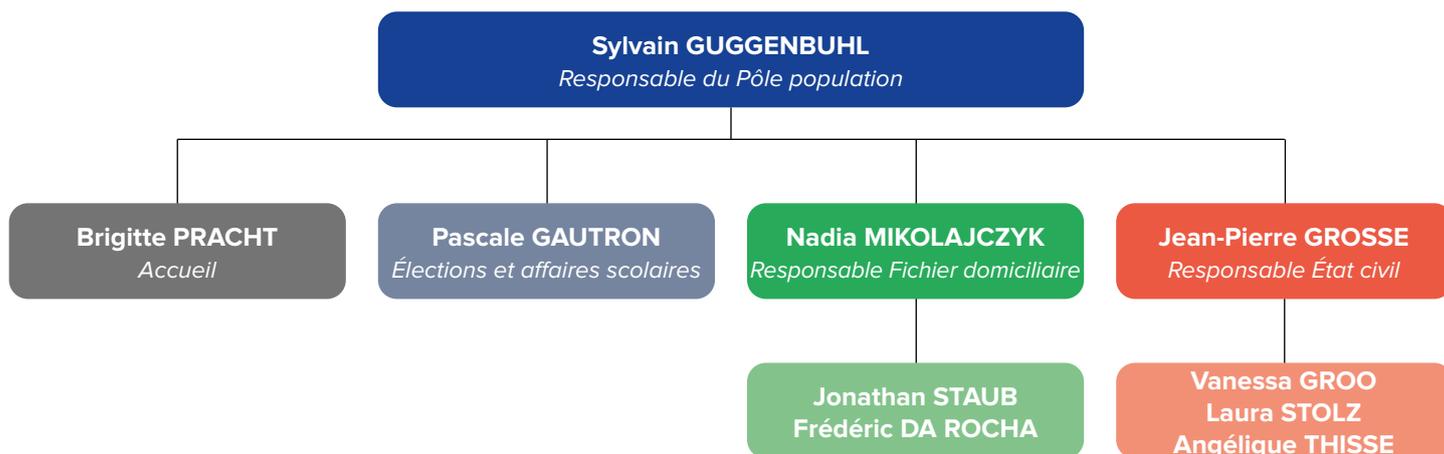
MADAME MARIE MELCHIOR, CENTENAIRE



Samedi 27 mars, Marie MELCHIOR, née KREID, a fêté son centenaire entourée de sa famille la plus proche. Yves LUDWIG, maire de la commune, Alain ALLEMAND son second adjoint et Jean-Claude HOLTZ, maire honoraire, sont aussi venus la saluer.

Née à Klarenthal, Marie s'installe à l'âge de sept ans à Stiring-Wendel. Elle se marie avec François MELCHIOR le 17 avril 1939 à Stiring-Wendel. Ensemble, ils ont eu huit enfants, treize petits-enfants, treize arrière-petits-enfants et une arrière-arrière-petite-fille. Très alerte pour son âge, elle révèle son secret de longévité : « J'ai eu un très bon mari, de très bons enfants et j'ai toujours été bien entourée. » C'est chez sa fille qu'elle vit maintenant depuis six ans et qui prend soin d'elle avec beaucoup d'amour. Toutes nos sincères félicitations à notre nouvelle centenaire.

SERVICE PÔLE POPULATION



Accueil
Brigitte PRACTH



Service élections et affaires scolaires
Sylvain GUGGENBUHL et Pascale GAUTRON

Les attributions du service:

- Accueil physique et téléphonique des administrés
- Gestion des sacs de tri sélectif
- Gestion des demandes d'enlèvement des objets encombrants
- Délivrance de certificats de vie
- Délivrance de différents formulaires

🕒 *Service ouvert au public aux heures d'ouverture de la mairie*



Pour les inscriptions sur les listes électorales, rendez-vous au service élections et affaires scolaires

Les attributions du service:

- Gestion des listes électorales (demandes d'inscriptions, radiations et changements d'adresse)
- Préparation et gestion des scrutins (élections politiques et professionnelles)
- Gestion des demandes d'inscriptions et de dérogations scolaires
- Préparation des crédits scolaires (crédits de fonctionnement et d'investissement)
- Gestion des demandes de subventions scolaires
- Recensement des travaux à effectuer dans les bâtiments scolaires
- Gestion au quotidien des relations mairie/écoles
- Instruction et suivi de dossiers administratifs concernant les débits de boissons, les véhicules taxi, les commerces (liquidations, vente au déballage, etc.), les demandes de médailles du travail, etc.
- Gestion du recensement annuel de la population (coordonne, recrute et encadre les agents recenseurs; organisation, contrôle et suivi de la collecte; enregistrement, protection et transmission des données collectées aux services de l'INSEE)
- Délivrance d'autorisations temporaires d'ouverture de débits de boissons
- Tirage au sort et gestion des jurés criminels

🕒 *Service ouvert au public aux heures d'ouverture de la mairie*



Services à la population

Nadia MIKOLAJCZYK, Jonathan STAUB
et Frédéric DA ROCHA

Les attributions du service, bureau n° 2 :

- Gestion des demandes de cartes nationales d'identité et passeports: prises de rendez-vous téléphoniques et physiques, aide à la constitution des dossiers ou pré-demandes en ligne, instruction des dossiers
- Pré-demandes en ligne (exclusivement pour les citoyens de la ville et en fonction de la disponibilité des effectifs)
- Recensement militaire des jeunes de 16 ans
- Déclarations d'entrée et de sortie, changements d'adresse
- Délivrance des attestations d'accueil pour étrangers
- Vérification de l'intégration républicaine
- Attestations de composition de ménage pour droits aux allocations familiales
- Certificats de domicile exclusivement destinés aux organismes étrangers (fréquemment l'Allemagne, le Luxembourg, la Belgique)
- Mises à jour du fichier avec inscription des naissances et décès...

Délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports

Les communes dotées d'un dispositif de recueil (DR) peuvent désormais instruire ces demandes.

Ainsi, depuis le 5 mars 2018 un DR demeure opérationnel en notre ville et il en ressort un bilan plutôt concluant :

- Année 2018: 2480 (de mars à décembre)
- Année 2019: 2960 dont 1182 non résidents
- Année 2020: 1813, chiffre en baisse en raison de la crise sanitaire

Il n'est plus nécessaire de résider dans la commune qui traite les demandes. Même les résidents français en Allemagne peuvent accéder à nos services. De plus, une convention DR mobile susceptible de répondre aux usagers en incapacité totale de déplacement a été signée en 2020.

🕒 AUX HORAIRES HABITUELS D'OUVERTURE DE LA MAIRIE sans rendez-vous

- Accueil physique pour prises de rendez-vous et informations
- Changements d'adresse
- Certificats de domicile destinés aux organismes étrangers
- Certificats de composition de ménage
- 🕒 **Du lundi au vendredi de 8h 30 à 11h 30 et de 14h à 16h**
- Recensement militaire
- Attestations d'accueil des étrangers
- 🕒 **Le lundi après-midi de 14h à 18h et le vendredi matin de 8h à 10h**
- Remise des titres d'identité

📞 APPELS TÉLÉPHONIQUES POUR PRISES DE RENDEZ-VOUS TITRES D'IDENTITÉ, uniquement le matin de 8h 30 à 11h 30 au 03 87 29 32 52

🕒 AUX HORAIRES HABITUELS D'OUVERTURE DE LA MAIRIE sur rendez-vous

- Instruction des demandes de titres d'identité (CNI et passeports)
 - Établissement de certificats de concubinage
 - Vérification d'intégration républicaine
 - 🕒 **Le lundi matin de 9h à 11h et le jeudi après-midi de 14h à 16h**
- Pré-demandes en ligne CNI et passeports, espace numérique réservé aux Stiringeois

Protocole réservation DR mobile

Autres structures pour aide aux administrés

- 🕒 **Sous-Préfecture de Forbach du lundi au vendredi de 8h 30 à 11h et de 13h 30 à 15h**

2 points numériques avec un médiateur pour télé-procédures de demandes de CNI, passeports, permis de conduire et cartes grises (sans rendez-vous, attention ! Se munir d'un identifiant et mot de passe).

#Simplification

DU NOUVEAU POUR MES DÉMARCHES ! la carte d'identité

MODE D'EMPLOI

- 1 Je rassemble les pièces nécessaires pour mon dossier
Liste des pièces sur interieur.gouv.fr : mes démarches > carte nationale d'identité
- 2 Je me rends dans la mairie mon choix équipée du dispositif de recueil
- 3 À la mairie, l'agent complète mon dossier avec ma photo et numérise mes empreintes digitales
- 4 Lorsque ma carte d'identité est disponible, je reçois un SMS
- 5 Je vais retirer ma carte à la mairie dans laquelle j'ai déposé ma demande

POUR GAGNER DU TEMPS EN MAIRIE, PENSEZ À LA PRÉ-DEMANDE SUR INTERNET !
Consultez le site ants.gouv.fr > Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité

www.demarches.interieur.gouv.fr

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

📍 @Place_Boisvieux | 📞 03 87 29 32 52 | 📧 interieur@interieur.gouv.fr | 🌐 www.interieur.gouv.fr





État civil

Laura STOLZ, Jean-Pierre GROSSE, Vanessa GROO et Angélique THISSE (actuellement en congé maternité)

Les attributions du service, bureau n° 1:

- Rôle de l'officier d'état civil (liste non exhaustive)
- Établissement des actes de naissance, mariage, pacs, décès, certificat de vie
- Création et conservation des registres d'état civil
- Reçoit les jugements de divorce
- Effectue des recherches généalogiques
- Organise noces de diamant, d'or et 100^e anniversaire
- Gère les cimetières : vente de concessions et cases de columbarium, reprise des tombes en état d'abandon ...

☺ **Service ouvert au public aux heures d'ouverture de la mairie, 03 87 29 32 51**

Statistiques de l'état civil 2020

- 11515 habitants
- 27 mariages ont été célébrés et 14 PACS
- 164 décès
- 92 naissances



Régie municipale de pompes funèbres

Bernard DECKER
Jérôme GORGES
Fabien FILIPPIN
Manuel HOFFMANN
Jean-Pierre GROSSE

Gestion administrative de la régie : budget, organisation du conseil d'exploitation...

Cimetière du centre: 2915 tombes 225 columbariums

Cimetière de l'est: 340 tombes 83 columbariums

Rôle des agents (liste non exhaustive)

- Entretien et désinfection de la chambre funéraire: arrivée des corps, présent lors de la mise en bière et des soins de conservation, nettoyage après le passage des défunts
- Inhumations/ exhumations urnes pleine terre
- Dépôt urne au columbarium
- Dispersion de cendres au Jardin du Souvenir
- Ouverture et fermeture du cimetière 7 jours / 7
- Entretien courant des cimetières et de leurs abords. À noter que l'entretien de nos cimetières est écologique. Les agents n'utilisent aucun pesticide.



Police municipale

Steven ALINE, Michel WILBERT, Ludovic STEPHAN (absent), Linda HADDAOUI et Cynthia BARDOL

La sécurité des personnes et des biens est une des priorités de l'équipe municipale. Dans cette optique, la municipalité précédente a créé une police municipale le 1^{er} avril 2014 qui compte aujourd'hui 3 policiers et 2 agents de sécurité de la voie publique (ASVP).

Ses missions sont :

- de protéger les habitants et leurs biens, comme par exemple l'opération tranquillité vacances,
- de faire respecter les règles du code de la route (stationnement, contrôle de vitesse, etc...).

☺ **À votre disposition au poste de police situé 45, rue Saint-Théodore (derrière l'église).**

☎ **03 72 36 02 29 ou au 06 15 48 14 82 aux horaires suivants :**

- le lundi de 7h30 à 16h30
- du mardi au vendredi de 7h30 à 20h00
- le samedi de 6h00 à 13h00

En dehors de ces horaires, vous pouvez contacter le commissariat de police de Forbach en composant le 17.

La Maison de la Justice et du Droit

La Maison de la Justice et du Droit (MJD) assure une présence judiciaire de proximité et participe à la prévention de la délinquance, à l'aide aux victimes et à l'accès aux droits. Elle est le lieu privilégié de la conciliation et de la médiation.

Quatre missions :

- information du citoyen et conseils juridiques,
- médiation et conciliation,
- rappel à la loi et composition pénale,
- aide aux victimes.

Son rôle : apporter aux citoyens des réponses concrètes, rapides et efficaces aux questions de droit dans de nombreux domaines.

Qui peut consulter une MJD ? Tous les citoyens peuvent être reçus dans une Maison de la Justice et du Droit. Ce service est confidentiel, anonyme et gratuit.



MJD Forbach
8 avenue de l'Europe
57600 Forbach
Tél. 03 87 88 66 66
Fax : 03 87 88 66 69

Courriel : mjd-forbach@justice.fr

☺ **Accueil du public (prise de rendez-vous et petites informations juridiques) du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.**

DÉCÈS DE M. SYLVAIN MALECKI



M. Sylvain MALECKI est né le 14 mars 1953 à Stiring-Wendel. Apprenti chez le fleuriste Zitter, il a travaillé 4 ans en Allemagne et a rejoint la mairie de Stiring le 1^{er} juin 1999 en tant qu'adjoint technique puis est passé adjoint technique principal 2^e classe. Il avait épousé M^{me} Christina SAUER le 17 juillet 1992 et avait 3 enfants de cœur Stessy, Mike et Vanessa ainsi que 7 petits-enfants et 3 arrières petits-enfants. M. Sylvain MALECKI nous a quittés le 28 novembre 2020 alors qu'il avait pris sa retraite le 1^{er} octobre 2020. Nos sincères condoléances à la famille.

DÉCÈS DE M. DANIEL PIKOVNIK



M. Daniel PIKOVNIK est décédé à Vantoux le 6 février, à l'âge de 58 ans. Né le 30 janvier 1963 à Stiring-Wendel, il a été employé par la ville en qualité d'agent de propreté des espaces publics le 1^{er} octobre 1988 et titularisé en 1991. Il a bénéficié de 2 avancements de grade en 1998 et 2012. Il a fait valoir ses droits à la retraite le 8 février 2019. Il était le compagnon de M^{me} Yolande DAHLEM, il avait deux frères, Jean-Claude et Christian. Le défunt était connu dans la localité car il a joué du tambour pendant plus de quarante ans à l'Harmonie municipale de Stiring-Wendel. Nos condoléances à la famille.

REMISES DES MÉDAILLES DU TRAVAIL

Lors du conseil municipal du 8 janvier 2021, M. le Maire Yves LUDWIG a remis les médailles du travail au personnel.



Médailles d'Argent (pour 20 ans) à :

M^{me} Vanessa GROO, MM. Sacha HUPPERT, Sébastien KORN et Sylvain MULLER.

Médailles de Vermeil (pour 30 ans) à :

M^{me} Nathalie WAGNER et M. Hervé GROSIOUS.

Toutes nos félicitations aux récipiendaires.

VŒUX DU MAIRE AU PERSONNEL DE LA VILLE



Le Maire, Yves LUDWIG, accompagné de M^{me} Élisabeth HAAG 1^{re} adjointe, M^{me} Danièle HOLTZER et M. Yannick LE BLANC adjoints au maire, M. Romain BIARD directeur général technique, est venu présenter ses vœux au personnel de la ville.

C'est avec plaisir qu'ils se sont rendus au Centre Technique Communal, l'état d'urgence sanitaire ne permettant pas de réunir le personnel comme à l'accoutumée.

OPÉRATIONS COVID 19

Durant ces derniers mois, la municipalité a accompli diverses actions en faveur du public concernant la COVID 19.



Mise en place d'un numéro d'appel (**03 87 87 07 65**) pour la population qui aurait des questions concernant la COVID 19. Le personnel de la bibliothèque répond à leur questionnement et le transmet au CCAS.

Les élus de la ville ont appelé toutes les personnes de plus de 70 ans (ayant un numéro dans l'annuaire). Ces appels furent grandement appréciés.

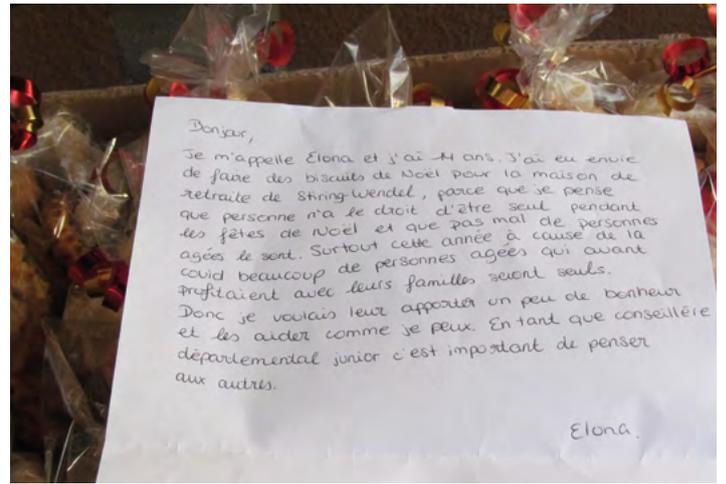
Une distribution de masques pour enfants dans les écoles primaires de Stiring-Wendel et du collège Nicolas Untersteller a été organisée.



La distribution de bons d'une valeur de 20 € (4 bons de 5€) pour chaque foyer de Stiring-Wendel à dépenser chez les commerçants partenaires de cette opération a été organisée fin janvier.

Rappelons que ces bons sont à utiliser avant le 30 avril 2021.





M^{lle} Elona LAMBINÉ, jeune Stiringeoise de 14 ans, Conseillère Départementale Junior et J.S.P. (Jeune Sapeur-Pompier), touchée par la solitude qu'ont pu ressentir les résidents de l' EHPAD « Les Platanes », leur a confectionné et distribué des biscuits de Noël.



La municipalité a procédé à une distribution de chocolats de Noël aux Restos du Cœur.

Une opération solidaire a été mise en place par l'ASBH de Stiring-Wendel en partenariat avec le CCAS de la ville consistant à faire le lien avec les habitants, les personnes âgées et les personnes vulnérables. L'ASBH a mis à disposition son personnel et son véhicule afin de répondre aux besoins de ceux-ci (aller chercher les ordonnances en pharmacie, faire diverses courses, leur remettre des attestations de déplacement pendant le confinement...)

M^{me} Karima ETTAYEBY pour l'ASBH et M^{me} Danièle HOLTZER entourent M^{me} Stanislaw SKORACKI, la personne aidée.



DÉCÈS DE SCEUR NICOLE

Sœur Nicole HENNER, née le 13 juin 1947, a passé de longues années à l'école du centre de Stiring-Wendel. Elle a appris, à de nombreux enfants de la ville, à lire, écrire, compter et surtout le vivre ensemble dans le cours préparatoire qu'elle a dirigé pendant une vingtaine d'années. En 1994, elle a quitté Stiring-Wendel pour poursuivre son sacerdoce au Brésil comme éducatrice de rues et elle y a été aussi appréciée qu'en Moselle. Elle nous a quittés le 11 mars 2021 et repose désormais en terre brésilienne. Nos condoléances à ses proches.

LE RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE (R.E.P.)

Depuis 2015, le collège Nicolas Untersteller et les 4 groupes scolaires de la ville sont classés en R.E.P.

Ce classement permet :

- de bénéficier de moyens supplémentaires pour mettre en place des projets culturels, sportifs, éducatifs...
- de bénéficier d'une plus grande souplesse dans la gestion des seuils d'ouverture et de fermeture de classes,
- d'octroyer une prime aux enseignants pour le travail supplémentaire demandé soit pour la mise en place des différents projets, soit pour participer à des réunions de liaison collège/écoles,
- de bénéficier de la mise en place de CP dédoublés depuis 2018 et de CE1 dédoublés depuis 2019. Les effectifs de ces classes sont limités et comptent chacune moins de 15 élèves. Soit :
 - au Centre 3 CP et 3 CE1,
 - au Vieux Stiring 2 CP et 2 CE1,
 - au Habsterdick 2 CP et 2 CE1 et 1CP/CE1 (avec une ouverture supplémentaire prévue en septembre 2021),
 - à la Verrerie Sophie 1 CP, 1 CE1 et un CP/CE1 (avec une ouverture supplémentaire prévue en septembre 2021).

Au total, en septembre 2021, nos écoles compteront 10 CP et 10 CE1 pour un total de 240 élèves.

La commune a équipé ces classes nouvellement créées en mobilier (tables, chaises, bureaux, armoires, tableaux...) et a débloqué des crédits supplémentaires pour permettre leur bon fonctionnement.

Un coordinateur R.E.P., M. Yannick FERSING, a été nommé pour accompagner les enseignants dans la mise en place et la réalisation de projets innovants et faire le lien entre les différents partenaires.

Pour cette année 2020/2021 voici les projets réalisés ou prévus :

- Schultüte à l'école biculturelle et l'école en DEAA,
- journées du patrimoine,
- « Mets tes baskets » pour ELA à l'école du Centre et de Vieux-Stiring,
- journée « Non au Harcèlement »,
- cartes de Noël pour l'EHPAD réalisées par les enfants de la maternelle du Vieux Stiring,
- semaine de l'olympisme avec venue de Pasquale GALLO, athlète paralympique de haut niveau (médaillé aux J.O de Pékin),
- rallye photos au J.F.A. pour l'école de Verrerie Sophie et le Vieux Stiring,
- travail autour du développement durable,
- concours d'éloquence,
- « la grande lessive »,
- expo artistique au Collège,
- danse avec le carreau et la DRAC à l'école du Habsterdick.



ÉDUCATEURS SPORTIFS COVID

Depuis le début de la crise sanitaire, le sport à l'école a beaucoup souffert : différents protocoles ont été mis en place pour aboutir finalement à la fermeture des salles de sport.

C'est pour cela que la municipalité a mis ses 3 éducateurs sportifs, M^{me} Élodie ZIMMERMANN, M^{me} Sandra BRASTENHOFFER et M. Francis SCHOBERT, à disposition des 4 groupes scolaires à raison d'une journée par semaine dans chaque groupe. Ceci permet aux élèves de continuer à pratiquer une activité physique régulière. Toutes ces activités ont lieu en extérieur suite à l'interdiction de la pratique du sport en lieux clos. Les 3 éducateurs ont dû s'adapter à la météo, à l'organisation interne des différentes écoles, à la configuration des lieux, au matériel disponible et au niveau de la classe. Différentes activités sont proposées comme jeux de motricité, de balles, de mémoire, des randonnées, du biathlon (tir à l'arc et course à pied)...

**LA VILLE DE STIRING-WENDEL PRÊTE SON TABLEAU
« LA PASSERELLE DE LA GARE DE STYRING » D'ALPHONSE DE NEUVILLE**

En effet, le musée de Sarrebruck organisant une exposition sur le thème de la guerre de 1870, a demandé à la ville le prêt pour plusieurs mois de son tableau.

Alphonse de Neuville, pseudonyme d'Alphonse Marie Adolphe DENEUVILLE, né le 31 mai 1835 à Saint-Omer et mort le 18 mai 1885 à Paris, est un peintre, dessinateur et illustrateur français. Élève de François Édouard Picot, il fut l'un des représentants principaux de la peinture militaire du XIX^e siècle. Exposé en 1877 ce tableau représente une scène de la guerre de 1870. « *Les Allemands se sont emparés des bâtiments de la gare de Styring, défendue par quelques chasseurs du 3^e bataillon. Les Prussiens tirent par les fenêtres barricadées pendant que les chasseurs s'embusquent derrière les wagons* ».



Répertorié Trésor National, ce tableau a été prêté avec l'accord de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).



Arrivée au musée de Sarrebruck

LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Initialement prévues en décembre 2020 et mars 2021, les prochaines élections départementales et régionales devraient finalement se tenir les 13 et 20 juin prochains, sous réserve que la situation sanitaire le permette.

Qui allez-vous élire ?

Le département de la Moselle compte 54 conseillers départementaux, issus de 27 cantons, dont celui de Stiring-Wendel qui englobe notre ville et 13 autres communes. Les candidats sont constitués en binôme paritaire (un homme/une femme), avec 2 suppléants également paritaires. Le conseil départemental a succédé au conseil général en 2015.

Le conseil régional du Grand Est comprend 169 élus qui se réunissent une fois par trimestre. Ceux-ci sont élus par liste, au suffrage universel. La région Grand-Est est née en 2015 de la fusion des régions Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne.

Les conseillers départementaux et régionaux sont élus pour six ans.



Quelles seront leurs compétences ?

Si la création des départements remonte à la Révolution, leur forme actuelle leur a été donnée par la loi de décentralisation de 1982. Depuis 2015, ils ont vocation à être le chef de file en matière de solidarité et de cohésion territoriale.



Le département pilote ainsi l'action sociale menée à l'égard des enfants (aide sociale à l'enfance, protection maternelle et infantile), des personnes handicapées (hébergement, insertion sociale, prestations pour les personnes handicapées) ou des prestations d'aide sociale (RSA, prestations pour les personnes âgées, comme l'aide sociale aux personnes âgées).



Parmi ses compétences en faveur de la cohésion territoriale figurent également l'éducation, à travers la construction, l'entretien et l'équipement des collèges, ou encore la gestion des routes départementales ou du service de transport spécial pour les élèves handicapés.

Les régions, également créées par la loi de décentralisation de 1982, ont vu leurs compétences élargies en 2015. Elles sont chargées du développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique du territoire.

Elles soutiennent notamment l'accès au logement et l'amélioration de l'habitat, la politique de la ville et la rénovation urbaine, la politique d'éducation - notamment en s'occupant de la construction, de l'entretien et de l'équipement des lycées, ainsi que l'aménagement et l'égalité des territoires.



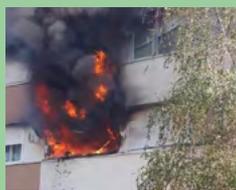
Elles ont de larges compétences en matière de développement économique, puisqu'elles gèrent les aides aux entreprises et coordonnent le service public de l'emploi.

Elles disposent enfin d'une compétence élargie en matière de transport, puisqu'elles sont notamment chargées de la mobilité interurbaine, dont le TER.



L'ensemble des politiques départementales et régionales est mené en concertation étroite avec les maires, les adjoints et les conseils municipaux des communes concernées par celles-ci.

ACTES DE BRAVOURE ET DE CIVISME



Le 8 août 2020 dans la matinée, plusieurs engins des unités opérationnelles de Stiring-Wendel et Forbach sont appelés sur un incendie d'appartement rue de Metz, résidence des platanes. Le feu touche un appartement du 1^{er} étage et en impactera trois autres, provoquant des dégâts considérables. Avant l'intervention des soldats du feu, MM. Kerian FRAIHI, Djemeil RAGADA, Éric NASSE et David BECQUENDORF ont pénétré dans l'immeuble pour donner l'alerte et faire sortir les locataires présents dans leur appartement. Leur courage et leur comportement exemplaire est à relever.



De même, un incendie s'est déclaré au 3 rue des provinces le 15 mars 2021, dans un appartement du 3^e étage où vivait un homme de 68 ans. M^{mes} Fatimah BARBAR et Felicia MUNCH ont fait sortir le locataire avant la venue des sapeurs-pompiers. Félicitations à elles pour leur bravoure et leur civisme.

RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL



Comme chaque année, la commune a procédé au ramassage des sapins début janvier. Cela permet de les broyer et d'en faire un paillage aux pieds des plantations afin de réduire les arrosages et de retarder la pousse des mauvaises herbes. À la Coulée Verte, le long de la voie ferrée, nous avons installé une haie champêtre composée de différentes essences comme le noisetier, le prunier, le saule, le sorbier à oiseaux et le pommier sauvage. Tous ces arbustes sont adaptés au climat de notre région et permettent de protéger la faune sauvage en hiver. Ils seront également source de nourriture grâce aux baies produites. C'est au pied de cette haie que nous avons déposé les copeaux issus du broyage des sapins.



Décorations de Noël

Nous avons lancé un appel aux Stiringeois qui voulaient se débarrasser d'anciennes décorations de Noël qui serviront l'année prochaine à garnir les sapins de la ville.

Décorations en bois

Dans le rond-point menant à l'autoroute, les agents de la ville ont confectionné des bancs en bois et un abreuvoir qui sera rempli de fleurs pour agrémenter ce lieu.



PRIMEVÈRES POUR SOUTENIR LA LIGUE CONTRE LE CANCER



Pour soutenir la ligue contre le cancer, la commune a, comme depuis de nombreuses années, passé commande de 300 primevères.

ENCOMBRANTS

Suite à la délibération prise en conseil municipal le 8 janvier 2021, tout dépôt sauvage est interdit et passible d'une amende forfaitaire de 150 euros ainsi qu'un dépôt de plainte auprès des autorités compétentes. Tout sera mis en œuvre pour trouver les responsables de ces dépôts afin de les mettre face à leurs responsabilités.



Il est rappelé que la commune procède à l'enlèvement des encombrants (tout ce qui n'entre pas dans une voiture) chaque 2^e mardi du mois. Pour cela, il suffit de s'inscrire en mairie au 03 87 29 32 50.

DÉJECTIONS CANINES : LE VRAI COUPABLE COURT TOUJOURS !



DÉJECTIONS CANINES

Ramasser les déjections de son chien, c'est avant tout se mettre à la place de toutes les personnes susceptibles de marcher dedans ou d'être simplement gênées par leur présence. En tant qu'habitant d'une commune et citoyen, chacun est dans l'obligation de prendre soin des lieux publics et des lieux de passage. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

FUSION DES POMPIERS DE STIRING-WENDEL ET SCHœNECK



Depuis le 12 novembre dernier, 40 sapeurs-pompiers volontaires des Unités Opérationnelles de Schœneck et de Stiring-Wendel ont mutualisé leurs ressources pour améliorer la distribution des secours.

À cette occasion, Yves LUDWIG, maire de Stiring-Wendel, son adjoint Roger BOUR et Gabriel BASTIAN, maire de Schœneck, ont été accueillis par le commandant Emmanuel WACK, commandant la 2^e compagnie d'incendie et de secours Forbach/Saint-Avold, le lieutenant Sébastien KORN, chef des sapeurs-pompiers de Stiring-Wendel et l'adjutant-chef Patrick MATUSZEWSKI, représentant les sapeurs-pompiers de Schœneck.

Le commandant WACK a déclaré: «*Grâce à la volonté des sapeurs-pompiers de Schœneck et de Stiring-Wendel de se regrouper pour renforcer l'effectif, les secours de proximité vont pouvoir être pérennisés. Le SDIS a accompagné et encouragé leur démarche.*»

Pour permettre la meilleure intégration possible des personnels, le chef de centre de Stiring a souhaité nommer à ses côtés deux adjoints, l'un originaire de Schœneck, Patrick MATUSZEWSKI, et l'autre originaire de Stiring, Julien SOTGIU. Le lieutenant KORN ajoute: «*C'est rassurant de savoir que, grâce à ce regroupement, les habitants de Schœneck et de Stiring pourront bénéficier de secours de proximité renforcés. Un fanion d'unité sera créé prochainement avec l'identification «Stiring-Wendel/Schœneck». Ensemble, nous poursuivrons également le partenariat qui existe avec nos collègues et amis allemands.*»

Les sections des Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) de Stiring et de Schœneck se sont également regroupées et constituent maintenant l'une des plus grosses sections de la compagnie. Ils sont 26 jeunes cette année, originaires de Stiring, Schœneck, Kerbach, Morsbach, Ceting ou encore Petite-Rosselle. «*Symboliquement, nous aimerions qu'ils puissent assurer leur formation à Schœneck.*» Gabriel BASTIAN se dit tout à fait prêt à proposer un local pour les accueillir.

Le centre de Stiring-Wendel/Schœneck compte actuellement trois engins, un fourgon pompe-tonne, un véhicule tout usage et un véhicule d'interventions diverses, utilisé particulièrement pour le secours à personnes.

Yves LUDWIG a exprimé sa satisfaction: «*Nous accueillons d'une manière chaleureuse les voisins pompiers pour renforcer l'unité opérationnelle locale. En plus, nous permettons aux volontaires de Schœneck de s'investir et de poursuivre leurs missions et leur vocation. C'est une situation historique et tout le monde semble satisfait.*»

Rappelons que le 18 est le numéro de téléphone préconisé en cas d'urgence.

REMISE DES MÉDAILLES DES POMPIERS

La liste des récipiendaires de l'Unité Opérationnelle Stiring-Wendel/Schœneck.



Grades :

- Le Sapeur de 2^e classe Vincent SCHOUMER est nommé sapeur de 1^e classe,
- Le Caporal Guillaume STIELER est nommé Caporal-chef,
- Le Caporal Florian DEHEPPE est nommé Caporal-chef,
- Le Sergent-chef Luc KACZMAREK est nommé Adjudant honoraire,
- L'Adjudant-chef Bernard KLEIN est nommé Lieutenant honoraire.

Médailles :

- Médaille d'honneur des Sapeurs-pompiers échelon argent (20 ans de services) est décernée à :
 - Sergent-chef Luc KACZMAREK
 - Sergent-chef Frédéric FACCHIN
 - Caporal-chef Cédric RANNENBERG
 - Sapeur de 1^e classe Virginie CHAPUIS
- Médaille d'honneur des Sapeurs-pompiers échelon bronze (10 ans de services) est décernée à :
 - Sergent-chef Christelle BOUSIAC
 - Caporal-chef Claude STIELER
- Médaille du mérite départemental échelon argent est décernée à :
 - Capitaine Patrick DEUTSCH
- Médaille du mérite départemental échelon bronze est décernée à :
 - Lieutenant Sébastien KORN, Chef de l'Unité Opérationnelle de Stiring-Wendel, Trésorier de l'Amicale et ancien Président (17 années de présidence),
 - Sergent-chef François STIELER, Président de l'amicale, Responsable de la Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Cérémonie organisée en lieu et place de la traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe. Cette dernière n'a pu se tenir en raison de la crise sanitaire.

MANIFESTATIONS 2020



Le 11 novembre s'est déroulé en comité restreint par un dépôt de gerbe au monument aux morts du cimetière de Stiring.

Saint Nicolas s'est rendu dans les écoles de la ville, en extérieur à l'école du Habsterdick et en comité restreint dans les classes de maternelle des autres écoles. Il a, néanmoins, tenu à dire quelques mots virtuels pour tous les enfants de Stiring-Wendel.



Les vœux du maire à la population n'ayant pu avoir lieu comme les années passées, Yves LUDWIG a, pour la première fois, souhaité virtuellement une bonne année aux Stiringeois.

LES MANIFESTATIONS FUTURES

15 août : le CSS organisera, si les conditions sanitaires le permettent, un marché de la coulée verte.



TRAVAUX

LA FIBRE À STIRING-WENDEL, C'EST POUR QUAND ?



Démarré en 2016, à l'initiative de la Communauté d'Agglomération de Forbach, le déploiement du réseau FTTH (Fiber To The Home ou « fibre jusqu'au domicile » en français) exploité par la régie Fibragglo devait initialement s'achever au second semestre 2019. La pandémie de COVID-19, le confinement mais aussi la difficulté des entreprises sous-traitantes à recruter des techniciens de raccordement sont venus chambouler l'objectif initialement fixé.

Si le déploiement du réseau, incluant la pose et l'activation des armoires techniques, devrait être achevé d'ici l'été sur l'ensemble du territoire, il n'en va pas de même pour les raccordements individuels des abonnés concernés par cette troisième et dernière phase de travaux, Fibragglo projetant désormais de raccorder les premiers foyers Stiringeois en 2022.

Les premiers seront les derniers

Dès l'origine du projet, la Communauté d'Agglomération de Forbach a choisi de prioriser le déploiement de la fibre dans les communes n'ayant pas accès à un débit internet suffisant pour bénéficier d'une offre «triple-play» (internet, télévision et téléphonie).

Or, à Stiring-Wendel, la Régie de Télé Vidéo Communication (RTVC) propose à l'ensemble de la population, de la télévision sur son réseau câblé depuis 1992, de l'internet depuis l'an 2000 et de la téléphonie depuis 2008.

Tous les Stiringeois, particuliers mais aussi commerçants, artisans, collectivités (mairie, écoles...) ont ainsi accès au très haut débit (100 mégas) depuis 2014 faisant de notre ville une commune pionnière en matière d'aménagement numérique du territoire.

Enfin, pour finir de comprendre pourquoi Stiring-Wendel fera partie des dernières communes à être raccordées à la fibre, il convient d'ajouter que c'est la Régie de Stiring-Wendel qui héberge la tête de réseau permettant de fournir la télévision, l'Internet et la téléphonie aux Stiringeois, mais aussi aux nombreux abonnés des régies partenaires de Kerbach, Etzling, Alsting, Schœneck et Spicheren, soit l'ensemble des communes figurant au programme de cette dernière phase de travaux.

Des services existants qui se doivent d'être maintenus jusqu'à ce que l'ensemble des foyers soient éligibles au raccordement à la fibre, un horizon fixé par Fibragglo pour la fin de l'année 2022...

Expression de la Majorité

Voilà bientôt un an que vous nous avez fait confiance pour gérer la municipalité. Malgré la pandémie qui nous frappe, nous avons, avec ardeur, travaillé pour le bien de tous. Outre les tâches quotidiennes qui ne sont ni quantifiables, ni visibles, nous avons à cœur d'œuvrer pour les Stiringeois.

Pour compenser l'annulation du banquet des anciens qui n'a pu se tenir en 2020, nous avons fait le choix d'offrir à tous les foyers stiringeois un chèque cadeau d'une valeur de 20 € qui permet de faire redécouvrir le commerce local. Ce geste de solidarité, fort apprécié des Stiringeois et commerçants de la ville, représente un investissement financier de 80 000 €. Le banquet des anciens 2021 ne pourra certainement pas se tenir en mai comme d'habitude mais, si la situation sanitaire le permet, il sera organisé à l'automne.

De nombreuses actions ont été menées par les élus de la majorité. Ils ont téléphoné à toutes les personnes de plus de 70 ans (figurant dans l'annuaire) pour prendre de leurs nouvelles et les aider, par le biais du CCAS, dans leur quotidien.

Un numéro de téléphone (03 87 87 07 65) a été mis en place pour toutes questions relatives à la Covid19.

20 000 masques chirurgicaux ont été offerts aux écoliers des 4 groupes scolaires de la ville et du collège Nicolas Untersteller ainsi que 8 000 masques en tissu remis lors de la distribution des chèques cadeaux.

Pour permettre la participation citoyenne, un appel à candidature a été lancé pour la mise en place des conseils de quartier qui devraient se réunir avant la fin de l'année.

Les services techniques de la ville travaillent d'arrache-pied tous les jours pour l'entretien communal. Malheureusement leurs efforts sont trop souvent mis à mal par les incivilités de certains qui nuisent au bien-être de chacun.

Toute la communication de la ville a été développée. Un nouveau site internet www.stiring-wendel.fr a été créé ainsi qu'une page Facebook « ville de Stiring-Wendel » et un nouveau bulletin municipal. Des nouvelles signalétiques seront installées prochainement.

Dans l'espoir d'un retour rapide à une vie normale qui nous manque à tous, prenez soin de vous et de vos proches.



Groupe Rassemblement National Des nouvelles du conseil municipal Et du conseil d'agglomération...

- Deux années que le traditionnel repas des anciens est annulé.
Nous avons réclamé qu'un cadeau, comme un panier garni soit offert à nos anciens, comme dans de très nombreuses villes voisines : demande refusée.
Un des motifs avancés ? « Il faut prendre en compte que des personnes sont de confession musulmane et ne mangent pas tout. ». Notre réponse : « Notre république est laïque ! ».
- Deux fois que le gouvernement allemand impose une fermeture de leurs frontières et que **nos députés En Marche ont été incapables de défendre les intérêts de nos travailleurs frontaliers**. Pourquoi n'a-t-on pas fait pression auprès de l'Allemagne alors que nous faisons vivre l'économie sarroise ? Où est la réciprocité quand les règles ne sont pas les mêmes dans les deux sens ? Pourquoi une suppression des transports transfrontaliers qui pénalise travailleurs et écoliers ? Il est temps de choisir des élus qui défendront vraiment notre région !
- Nous avons réclamé des investissements pour **sécuriser les abords de l'aire d'accueil des gens du voyage** et protéger les jardins de la rue du chemin de fer des lancers réguliers d'ordures et de pierres.
Réponse d'un vice-président de l'agglomération : « les caméras ne vont pas durer une semaine ». Les Stiringeois riverains de cette aire apprécieront...



Nous avons demandé à ce que Stiring puisse aussi bénéficier de **pistes cyclables** au même titre que d'autres communes de l'agglomération... peut-être en 2022 nous a-t-on répondu...

- Des nouvelles de la **fibres à Stiring-Wendel** : d'abord annoncée pour la fin du 1^{er} trimestre 2020, nous avons appris qu'il faudra au moins attendre jusqu'à la **fin de l'année 2022** pour que tous les Stiringeois soient raccordés. Le label « Ville internet » à Stiring : ce n'est pas pour demain !



Kévin PFEFFER

Nadine TYRAKOWSKI

Conseillers municipaux de Stiring-Wendel

Conseillers communautaires de

l'agglomération Forbach Porte de France

Denis KIEFFER

Laetitia MANDEL

Gaston MAI

Josiane MARISON

Nicole BLAES

Conseillers municipaux de Stiring-Wendel

Pour nous contacter : kevin.pfeffer@rassemblementnational.fr - 06 51 00 76 07
Boîte postale 50 002 – 57 350 STIRING-WENDEL



LES RUES ET PLACES DE LA COMMUNE

D'une superficie de 360 ha, la commune de Stiring-Wendel est parcourue dans ses différents quartiers par 137 voies publiques qui se décomposent en 88 rues, 29 squares, 7 impasses, 6 avenues, 3 allées, 3 chemins et 1 boulevard, voies auxquelles se rajoutent 4 places. Derrière les diverses appellations données aux voies et places, suite aux délibérations du conseil municipal, se cachent des noms de personnes, de lieux et d'événements généralement liés à l'histoire de la ville. Aussi, faisons connaissance avec l'histoire de l'une d'entre-elles.

LA RUE DE L'ANCIENNE DIRECTION

Située dans le quartier de Vieux-Stiring, sa dénomination peut interpeller l'habitant ou le passant : quelle « Direction ? » et pourquoi « Ancienne ? ». Quelques indices de réponse sont fournis par l'environnement immédiat : la « rue de la Vieille Usine » qui s'étend de l'autre côté de la ligne ferroviaire, le « stade de la Vieille Usine », terrain de football du C.S.S. et depuis le 23 février 2020 l'« Espace les Anciennes Forges ». Le reste de la réponse est à chercher dans l'histoire de la ville de Stiring-Wendel.

Entre 1846 et la fin des années 1960, s'étendait à cet endroit une succession de six bâtisses accolées sur une longueur de 143 m avec, placée vers l'extrémité, la maison du directeur de l'usine qui conférait à l'ensemble un aspect monumental. Il s'agissait des bâtiments de la « Direction des Forges », propriété de la Maison de Wendel, qui s'étendaient face à l'ensemble usinier implanté de l'autre côté de la ligne du chemin de fer Metz-Sarrebruck.



Vue des années 1960 : A L'ancien dortoir près du Stade de la Vieille Usine, B Les « Grandes Casernes », C La « Maison de Direction », D La maison du directeur des forges

Les « Forges de Stiring-Wendel » produisaient des rails et différents autres fers pour les compagnies de chemin de fer et les houillères. Elles se composaient des services des hauts-fourneaux, du puddlage, du laminage et d'une briqueterie. L'usine, qui a entraîné la mise en place de « Stiring Nouveau », l'actuel centre de la commune, a fonctionné de 1853 à 1897. Durant toutes ces années, la barre de constructions de la « Direction », en contrebas des « Grandes Casernes », se composait de logements pour des employés, de bureaux pour l'administration de l'usine, de bureaux réservés aux agents des douanes et de la maison du directeur avec son écurie et ses dépendances.

L'immeuble réservé au directeur et à sa famille était une imposante bâtisse de 16 m de front et de 14 m de profondeur. D'une hauteur de plus de 11 m du sol au toit, elle comprenait 20 pièces réparties entre le rez-de-chaussée et les deux étages, pièces auxquelles se rajoutaient caves et greniers. La maison était surmontée d'un campanile orné d'un cadran d'horloge situé dans l'axe des hauts-fourneaux. Cette grande montre, qui indiquait l'heure à l'ensemble de la main-d'œuvre, fut à l'origine de la dénomination « Pavillon de l'Horloge » de la demeure. Le campanile avec son horloge a disparu, au début du XX^e siècle, suite à la fermeture de l'usine et au démantèlement des ateliers.

De la mise en place des forges jusqu'à leur arrêt, le « Pavillon de l'Horloge » a accueilli quatre directeurs dont trois, MM. Adolphe LANG, François AWENG et Eugène AWENG, ont exercé la fonction de maire de la commune de Stiring-Wendel. Après l'arrêt des forges et suite au démarrage de la production de charbon aux Puits Simon I et II, la barre des bâtiments logeait des employés des Houillères de Petite-Rosselle dont notamment la famille de Rémy BOTZ qui passa sa jeunesse à la « Alt Direktion » avant d'être élu, quelques années plus tard maire de Stiring-Wendel et Conseiller Général de la Moselle.



Vue des logements H.L.M. Rue de l'Ancienne Direction (68 logements)

Vers le début des années 1970, la barre des bâtiments vétustes de « L'Ancienne Direction » fut arasée. Suite à l'acquisition des H.B.L. du terrain occupé par les bâtisses et les jardins des employés et du jardin-parc des directeurs, la commune fit construire par la Société Anonyme d'HLM Logilor 68 logements locatifs. Une nouvelle voie, dénommée « Rue de l'Ancienne Direction » fut créée pour rappeler l'emplacement des bâtiments de la « Direction des Forges ».

Marcel GANGLOFF

● MAIRIE DE STIRING-WENDEL

1 place de Wendel
 ☎ **03 87 29 32 50**
 E-mail: mairie@rtvcstiring.fr
www.stiring-wendel.fr

Heures d'ouverture :

*lundi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h,
 mardi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h,
 mercredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
 jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
 vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
 fermée le samedi et le dimanche.*

● SERVICE TECHNIQUE COMMUNAL

☎ **03 87 84 17 42**

● CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mairie de Stiring-Wendel
 1 place de Wendel
 ☎ **03 87 29 31 48**

Heures d'ouverture :

*lundi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h,
 mardi de 14 h à 18 h,
 mercredi de 8 h à 12 h,
 jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
 mercredi de 8 h à 12 h.*

Demande d'aide alimentaire lundi ou vendredi matin.

● POLICE MUNICIPALE

Rue Saint-Théodore
 ☎ **03 72 36 02 29** ou **06 15 48 14 82**

● MULTI ACCUEIL

Rue Robert Schuman
 ☎ **03 87 85 66 48**

● SALLE CULTURELLE « LES ANCIENNES FORGES »

Rue de la Vieille Usine
 ☎ **03 72 36 03 21**

● BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Place de Wendel (accès par la mairie)
 ☎ **03 87 87 07 65**
 E-mail: stiringanimations@gmail.com

Heures d'ouverture :

*lundi (matin réservé aux écoles) de 14 h à 18 h,
 mardi de 8 h à 11h30 et de 14 h à 18 h,
 mercredi de 8 h à 11h30 et 14 h à 17 h,
 jeudi de 8 h à 11h30 et 14 h à 17 h,
 vendredi (matin réservé aux écoles) de 14 h à 17 h.*

● CIMETIÈRE / MORGUE / CHAMBRE FUNÉRAIRE

Allée du Cimetière
 Allée de la Source
 ☎ **03 87 29 32 51**

Heures d'ouverture :

*de novembre à février de 8 h à 17 h,
 mars de 8 h à 18 h,
 avril de 8 h à 19 h,
 de mai à août de 8 h à 20 h
 septembre de 8 h à 19 h
 octobre de 8 h à 18 h.*

● DÉCHETTERIE

Rue du Centre
 ☎ **03 87 85 16 07**

Heures d'ouverture :

*lundi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
 mardi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
 mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
 jeudi fermé,
 vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
 samedi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
 dimanche fermé.*

● LA POSTE

Bureau principal, 1 rue Saint-François
 ☎ **36 31**

Heures d'ouverture :

*lundi de 9 h à 12 h et de 14 à 17 h,
 mardi de 9 h à 12 h et de 14 à 17 h,
 mercredi de 9 h à 12 h et de 14 à 17 h,
 jeudi de 9 h à 12 h et de 14 à 17 h,
 vendredi de 9 h à 12 h et de 14 à 17 h,
 samedi de 9 h à 12 h,
 dimanche fermé.*

Bureau du Habsterdick, 1 place de Chalais
 ☎ **36 31**

Heures d'ouverture :

*lundi de 9 h à 12 h,
 mardi de 9 h à 12 h,
 mercredi de 9 h à 12 h,
 jeudi de 9 h à 12 h,
 vendredi de 9 h à 12 h,
 samedi et dimanche fermé.*

● LES ÉCOLES

École mixte du Centre, place de Wendel
 ☎ **03 87 87 49 60**

École mixte Vieux-Stiring, rue du Vieux-Stiring
 ☎ **03 87 85 12 39**

École primaire Verrerie-Sophie, 1 rue des Écoles
 ☎ **03 87 87 52 64**

École primaire Habsterdick, 13 rue de la Libération
 ☎ **03 87 87 57 32**

● PÉRISCOLAIRE CLÉA

5A rue Pasteur
 ☎ **03 87 13 29 54**

E-mail: contact@clea-stiring.fr - www.clea-stiring.fr

Heures d'ouverture :

*lundi de 8 h 30 à 11 h et de 14 h à 15 h,
 mardi de 8 h 30 à 11 h et de 14 h à 15 h,
 mercredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h,
 jeudi de 8 h 30 à 11 h et de 14 h à 15 h,
 vendredi de 8 h 30 à 11 h et de 14 h à 15 h,
 fermé le samedi et le dimanche.*

● CENTRE SOCIAL ASBH

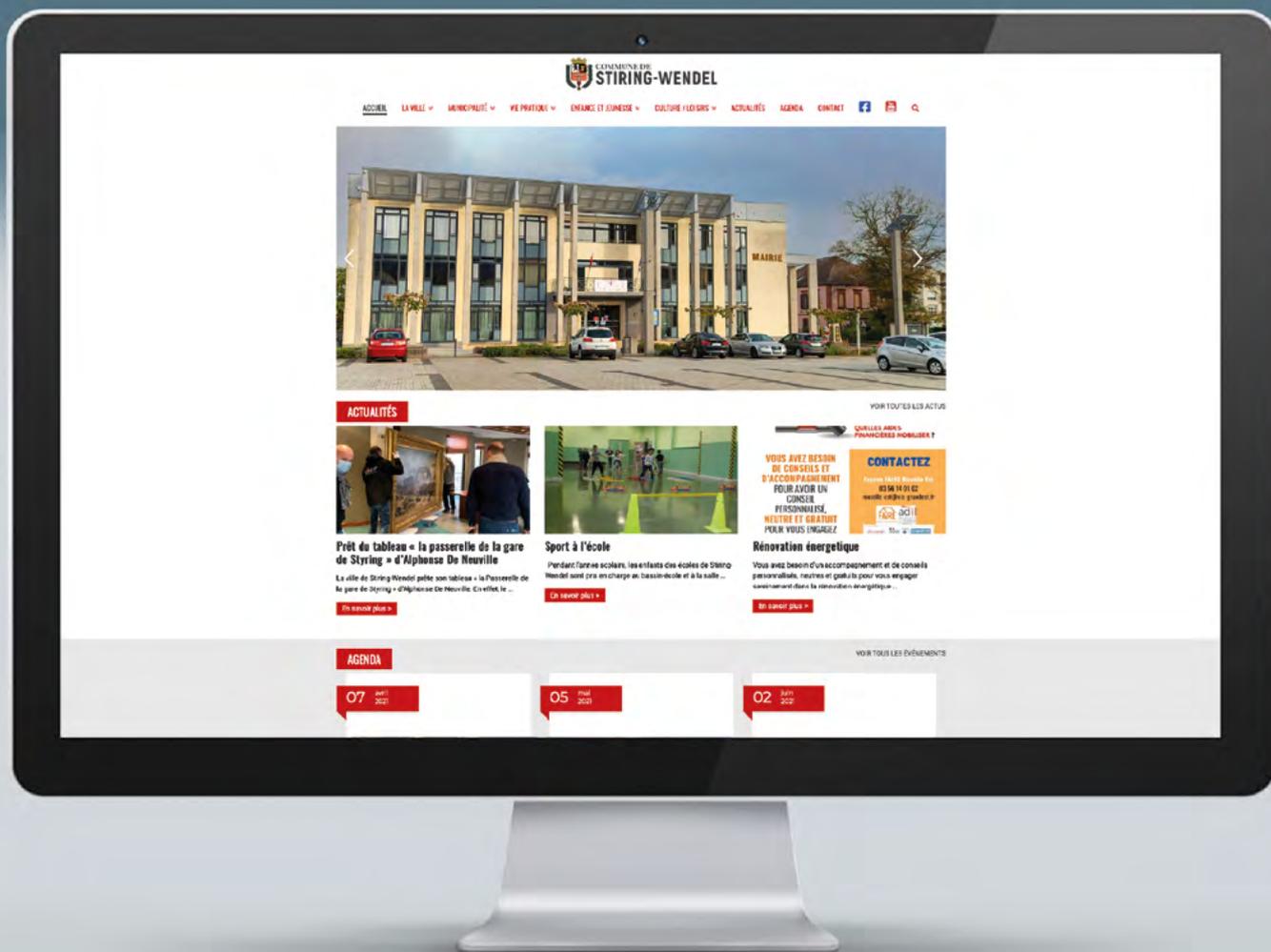
8 rue Curie
 ☎ **03 87 87 57 37**

E-mail: cs.stiring@gmail.com

Heures d'ouverture :

*lundi et mercredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h,
 mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h.*

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE SUR LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA VILLE DE STIRING-WENDEL



NOUVEAU SITE !

www.stiring-wendel.fr



Retrouvez les informations de votre ville sur Facebook :
facebook.com/mairiestiring